Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 170. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX VENDREDI 19 JUIN 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles, Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

CHRONIQUE MEDICALE

LES DEUX MANIFESTATIONS
de l'Alcoolisme

Traitements de l'ivresse. — Il faut éviter le froid aux ivrognes. — L'action contre l'alcoolisme chronique. — L'initiative privée. — Les « Hirondelles » de Belgique.

Depuis que l'alcoolisme, mal social progressant chaque année, peut nous coudoyer dans notre entourage plus ou moins immédiat, il n'est plus permis d'ignorer les mesures à prendre en présence d'une de ses manifestations. L'intoxication par l'alcool affecte deux formes principales : l'alcoolisme aigu ou ivresse, l'alcoolisme chronique, maladie toxique grave, aboutissant aux pires désordres de l'organisme.

Contre l'ivresse, les procédés à employer sont nombreux ; si l'ivrogne vient de boire, et que l'agent alcoolique n'est pas encore absorbé, on le fera vomir. Un doigt dans la bouche est le moyen le plus simple, on l'a toujours *dans la main*. Sinon, l'ipéca à dose de 1 à 2 grammes, de l'eau tiède, feront le même effet. Une promenade à l'air frais dissipera les dernières fumées de l'ivresse.

Si l'ivrogne est dans cet état d'hébétude, de demi-coma qui accompagne l'ingestion d'une abondante dose d'alcool, on lui fera avaler un verre d'eau additionné de 8 à 10 gouttes d'ammoniaque, et s'il ne peut ouvrir la bouche, on lui administrera par voie rectale un quart de verre d'eau auquel on aura ajouté également 30 à 40 gouttes d'ammoniaque. L'eau vinaigrée donnée de la même manière, ainsi que de fortes infusions de thé ou de café sont recommandées dans ces cas aigus.

Ce qu'il faudra toujours soigneusement éviter, c'est l'action du froid. Bien des accidents secondaires, ayant entraîné la mort, ont eu pour cause une exposition prolongée au froid de l'ivrogne. Dans cet état, le refroidissement est fréquent, et il importe de ne pas y exposer le malade.

Le traitement de l'alcoolisme chronique est tout autre : l'alcoolique est celui qui prend chaque jour une dose d'alcool insuffisante pour déterminer des accidents aigus et psychiques, mais dont l'accumulation continue, régulière, altère les éléments et détruit les fonctions des organes les plus essentiels à la vie.

Contre cette forme de l'intoxication par l'alcool, de beaucoup la plus redoutable, car elle s'installe sournoisement, en devonant une esclave de l'habitude, et bientôt répondant à un besoin impérieux, non seulement les médecins et les hygiénistes, mais encore les pouvoirs publics et l'initiative privée, ont le devoir d'intervenir.

Le médecin traitera des lésions provoquées par le poison, prescrira un régime, l'hydrothérapie, les eaux alcalines ; il combattra par l'opium, le camphre, la strychine, l'asa fœtida, les désordres du système nerveux, les crampes, fourmillements, faiblesse musculaire. Si des accès de *delirium tremens* surviennent au cours de l'intoxication chronique, il prescrira le chloral, les inhalations de chloroforme.

Les hygiénistes favoriseront la création de maisons de convalescence, d'abstinence et de travail, véritables sanatoria des alcooliques. Ces maisons, installées à la campagne réaliseront la conception d'une colonie agricole et industrielle et fonctionneront sur la base de l'assistance par le travail. Le traitement, durera de six mois à un an.

L'Etat, les pouvoirs publics ont dans la lutte contre l'alcoolisme, une lourde et importante tâche.

En Danemark, des règlements de police mettent à la charge du débitant qui vend le dernier verre à tout ivrogne, les frais de son retour à domicile en voiture, ceux de réparations des dégâts commis et des méfaits commis s'il y a lieu. On a vu depuis que les débitants se montrent très prudents sur le versement du dernier verre.

L'initiative privé, enfin, doit avoir une action énergique : les conférences antialcooliques seront multipliées dans tous les milieux, ainsi que des brochures simples, claires, ne se perdant pas dans les chiffres de la statistique. En Belgique, où la lutte contre l'alcoolisme est des plus actives, on songe à encourager la création, à côté des Sociétés de tempérance, d'une Société de jeunes filles, qui est appelée les « Hirondelles ». Elles s'engagent par serment, à ne jamais épouser un homme *porté sur la boisson*. Si cette société poursuit partout ses travaux, les buveurs seraient bien *mariés*, tout en pouvant ne pas le devenir. Mais si la théorie est belle, il est permis de douter que la pratique soit aussi rigoureuse : il y aurait trop de femmes folles, dans certains pays, qui coifferaient Sainte Catherine.

Le bon exemple, l'éducation, l'instruction, la connaissance des dangers qui guettent le buveur pourront peu à peu éloigner ce péril social, menaçant pour l'individu, la race et la Société.

Dr DAURAT.

INFORMATIONS

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 17 juin. — La Commission du Travail de la Chambre a entendu aujourd'hui le rapport verbal fait par M. Chambon sur la question des bureaux de placement. Elle s'est prononcée pour la suppression des bureaux, avec indemnité consistant dans l'autorisation pour les directeurs des bureaux de placement de continuer leur industrie pendant un certain nombre d'années.

Le Ministre du commerce sera entendu sur cette question dans la prochaine séance de la Commission.

LA RÉFORME DU DIVORCE

Paris, 17 juin. — La Commission des réformes judiciaires a adopté le rapport de M. Cruppi, favorable à l'abrogation de l'article 298 du code civil, aux termes duquel, dans le cas de divorce admis en justice pour cause d'adultère, l'époux coupable ne pourra jamais se marier avec sa complice.

La proposition de loi ayant pour objet cette abrogation a été présentée à la Chambre par MM. Louis Barthou, Caillaux, Millerand et Poincaré.

L'abrogation de cet article serait une véritable prime à l'immoralité.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 17 juin. — Le Conseil général de la Seine a procédé au renouvellement de son bureau. M. Ernest Caron, nationaliste, a été élu président par 51 voix contre 46 à M. Ranson, candidat du Bloc, socialiste et ministériel. MM. Marquez et César Caire, également nationalistes, ont été élus vice-présidents, le premier par 75 voix, le second par 50, contre M. Colly, socialiste, qui n'a obtenu que 44 voix.

LE DÉPLACEMENT DES GARNISONS
UNE INTERPELLATION

Paris, 17 juin. — En outre des troupes de la garnison de Rouen où sévit l'épidémie de fièvre typhoïde, on déplace en ce moment celles des garnisons du Havre, Dieppe, Elbeuf, Eu, et Caen. M. Bignon, député de Dieppe, a informé le Ministre de la Guerre qu'il lui poserait une question au sujet du déplacement de ces garnisons qui ne sont pas atteintes par l'épidémie.

LE FAUX ROSEMBERG

Paris, 17 juin. — M. Pierre Dorval, entendu aujourd'hui par M. Flory, juge d'instruction, a déclaré au magistrat qu'il avait l'intention de réclamer 50.000 francs de dommages-intérêts pour l'arrestation arbitraire dont il a été l'objet.

LA SANTÉ DU PAPE

Paris, 17 juin. — D'après une dépêche que publie l'*Echo de Paris*, on dit à Rome que, dans l'entourage du Pape, *on se montre* fort inquiet de l'état de sa santé. Le Pape s'affaiblit visiblement et peut à peine marcher. Ses pieds commenceraient à enfler, ce qui est, comme on le sait, un symptôme des plus graves.

Il se peut, ajoute-t-on, que la vie de Léon XIII soit prolongée encore quelque temps, grâce aux soins dont elle est entourée, mais les personnes qui l'approchent sont d'avis que la fin s'avance maintenant rapidement.

FERMETURE D'UN CERCLE

Paris, 17 juin. — Une descente de police a été opérée, dans la soirée d'hier, au cercle de Neuilly, 93, avenue de Neuilly, où fréquentaient des commerçants et des industriels.

Les enjeux, représentant une centaine de francs, ont été saisis.

Le cercle sera fermé par décision supérieure. Le directeur, auquel un de nos confrères, a demandé, tard dans la nuit, confirmation de cette mesure, a répondu qu'elle était définitive.

ELECTION SÉNATORIALE DES VOSGES

Epinal, 16 juin. — Les délégués sénatoriaux des Vosges sont convoqués dimanche prochain, à une réunion préparatoire ayant pour objet le choix définitif du candidat qui doit succéder à M. Brugnot, sénateur décédé.

Les candidats en présence sont jusqu'à ce jour M. Jules Méline, ancien président du Conseil, et M. Ducoux, maire de St-Dié.

M. Méline assistera à la réunion et prononcera un important discours politique.

PROCÈS DE PRESSE

Bordeaux, 17 juin. — Le Tribunal civil a rendu aujourd'hui son jugement dans les affaires de M. *Monis contre le Nouvelliste de Bordeaux*, qui a été condamné pour la première affaire, à 10.000 francs de dommages-intérêts et à 2.000 francs pour la seconde.

LE ROI D'ITALIE EN FRANCE

Rome, 17 juin. — Il est question que la reine Hélène accompagne le roi dans son prochain voyage à Paris.

BATEAUX DE PÊCHE FRANÇAIS CAPTURÉS PAR UN NAVIRE ANGLAIS

Londres, 17 juin. — Suivant un télégramme expédié des îles Sorlingues (Scilly), la canonnière anglaise Spanker a capturé deux bateaux français qui pêchaient dans les eaux anglaises.

LES ELECTIONS EN DANEMARK

Copenhague, 17 juin.—Les élections pour le Folkething ont eu lieu, hier. Elles empruntent un vif intérêt, du fait que les électeurs doivent déclarer, par leur vote, s'ils sont contents ou mécontents du cabinet radical.

Le ministre des finances et le ministre de la guerre ont été battus. Le président du conseil, les ministres des cultes, de l'intérieur, de l'agriculture et de la justice ont été réélus.

Le résultat total donne les chiffres suivants : Gauche-modérée, 71 ; socialistes, 16 ; droite, 12 ; gauche radicale, 11.

LA CRISE COTONNIÈRE

Le *Temps* reçoit la dépêche suivante :

Manchester, 16. — La crise cotonnière du Lancashire traverse une crise : le coton brut américain est monté samedi à un prix qu'il n'avait pas atteint depuis plusieurs années. La récolte de cette année est en retard et les approvisionnements s'épuisent rapidement.

Les machines ne travaillent plus qu'à temps limité et il va probablement falloir fermer plusieurs usines. La Fédération des patrons filateurs se réunira vendredi pour discuter la réduction des heures de travail de 55 1/2 à 40 par semaine, et le paiement d'une compensation par les usines travaillant au-delà, à celles qui ne seront arrêtées.

On dit que la situation n'a jamais été aussi sérieuse depuis la grande crise causée par la guerre de Sécession.

CHOSES & AUTRES

Dans un restaurant des boulevards.

Madame commande un turbot et, s'adressant au maître d'hôtel :

— Et de frais le poisson, au moins ?

Madame, répond le maître d'hôtel, il n'est impossible d'en rien dire, je suis ici depuis trois jours seulement.

—×—

M. de Grancour, en compagnie de quelques amis, fait un petit tour au Bois.

— Etonnant, s'exclame quelqu'un, comme ces arbres ont poussé depuis l'année dernière.

— Pardon ! dit M. de Grancour, ils n'ont pas autre chose à faire.

—×—

Ayant à accomplir un assez long voyage, notre ami Falempin fait l'acquisition d'un zèbre.

Ses amis s'en étonnent.

— Vous ne comprenez donc pas ? s'écrie Falempin. Le zèbre, étant rayé, porte très loin...

L'EXPÉDITION LEBAUDY
Conquête d'un territoire africain

Paris, 17 juin. — Une dépêche de Ténériffe annonce qu'une expédition, commandée par M. Jacques Lebaudy, a occupé, le mois dernier, la partie de la côte occidentale d'Afrique, entre le cap Bojador au Sud et au Nord, jusque et au-delà du cap Juby. Cette côte est située en face des îles Canaries, sur une étendue de plus de 500 kilomètres. Le littoral est le plus dangereux de toute l'Afrique et n'offre aucun abri. L'expédition est armée de fusils à répétition et de canons Hotchkiss à tir rapide et appuyée par plusieurs navires qui croisent sur le littoral.

Le premier débarquement a eu lieu par 27 degrés 30 minutes de latitude Nord. On sait que cette région est habitée par des tribus maures indépendantes, en guerre entre elles. Les indigènes sont armés de fusils. Le premier débarquement s'est opéré en présence des indigènes, qui, bien que fanatiques et manifestement hostiles aux étrangers, n'ont pas opposé de résistance et ont arboré le drapeau blanc.

L'expédition de M. Jacques Lebaudy continue à occuper la côte, ainsi que le Hinterland. M. Jacques Lebaudy se serait assuré le concours des principales tribus indigènes et, ajoute la dépêche, aurait manifesté l'intention de conserver la souveraineté sur ce territoire. D'importants travaux vont être commencés ; l'emplacement d'une ville est choisi et on va procéder à la construction d'un port.

ACTUALITÉ

— C'est le fils du ministre. Son père a exigé qu'il mette un faux nez pour faire sa première communion.

LES GRÈVES EN ESPAGNE

Barcelone, 17 juin. — La grève des déchargeurs de charbon continue, sans laisser entrevoir une solution prochaine. Dans plusieurs fabriques, le travail est suspendu par suite du manque de combustible.

Les consuls de quelques nations étrangères ont signalé au gouverneur de la province les dommages que cause le retard apporté au déchargement des navires. Les charretiers et les cochers ont donné leur adhésion à la grève.

Les anarchistes font tous leurs efforts pour faire de toutes les grèves partielles d'Espagne une grève générale. Le gouverneur, ayant appris qu'ils devaient tenir aujourd'hui même un meeting pour préparer cette grève générale, a convoqué toutes les autorités pour examiner avec elles les mesures à prendre pour réprimer ce mouvement.

Une dépêche de Xérès dit que le maire, parlant à des journalistes, aurait imputé aux patrons la responsabilité des grèves passées et présentes et ajouté que l'opinion publique serait favorable aux ouvriers.

LES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE

Succès des socialistes. — Premiers résultats. Les personnalités politiques réélues En Alsace-Lorraine

Berlin, 17 juin. — Ce n'est que demain qu'on connaîtra les résultats complets des élections qui ont eu lieu hier dans toute l'Allemagne pour le renouvellement du Reichstag et qu'il sera possible, malgré de nombreux ballottages, d'en apprécier le sens et la portée.

On sait comment la situation se présente.

Le parti gouvernemental tente un colossal effort pour barrer la route aux socialistes dont les succès depuis 1871 ont constamment progressé à chaque élection. Pour les combattre, les gouvernementaux s'appuient sur le centre catholique qui représente, il est vrai, une minorité, mais une minorité devenue l'axe de toutes les majorités. On ne doute cependant pas de l'augmentation des suffrages que réuniront les candidats socialistes et du succès décisif qu'ils remporteront dans de nouvelles circonscriptions.

A Berlin, le résultat est un triomphe pour eux. Sur six circonscriptions ils ont la majorité absolue dans cinq et sont en ballottage dans une. Ils ont obtenu 63.000 voix de plus qu'en 1898.

En province, leurs succès sont également considérables. Ils gagnent un siège à Dusseldorf, et sont réélus à Hanovre, Darmstadt, Brunswick, Nuremberg et Elberfeld. Dans beaucoup d'autres villes, les ballottages leur sont favorables. Ils menacent ainsi les anciennes citadelles du parti catholique de Silésie et de Westphalie.

Jusqu'à présent, ils ont gagné environ 12 à 14 mandats et en ont perdu deux seulement. Alors qu'aux dernières élections, ils obtenaient au premier tour 40 sièges, ils en ont déjà 53 connus sur 333 élections.

Les nationaux, libéraux et le centre catholique conservent leurs positions. Les conservateurs se sont maintenus dans les provinces orientales de la Prusse et de Poméranie.

Sont élus jusqu'à présent : 68 candidats du centre ; 53 socialistes ; 23 conservateurs et 5 nationaux-libéraux. Restent en ballottage, 105 socialistes, 56 nationaux-libéraux, 31 conservateurs et 32 candidats du centre.

Parmi les députés réélus, il convient de citer le comte Stolberg, conservateur, et M. Singer, socialiste. M. Eugène Richter, chef des nationaux-libéraux est en ballottage. Le comte de Ballestrem, Président du Reichstag, n'est pas encore proclamé élu, mais il tient la tête. Le vice-président, comte de Stolberg est réélu. Le vice-président Busing est en ballottage.

En Alsace-Lorraine neuf candidats sont élus dont six catholiques. Il y a six ballottages. Les socialistes n'ont en aucun élu et ne sont en ballottage que dans deux circonscriptions : Strasbourg-ville et Mulhouse.

NOUVELLES DE ROME

La visite de M. Loubet au Vatican

Paris, 17 juin. — La *Liberté* persiste à dire que M. Loubet sera reçu par Léon XIII. Voici les renseignements donnés par ce journal sur la forme dans laquelle cette visite s'effectuerait, renseignements que nous vous transmettons sous toutes réserves :

Le jour où il devra se rendre au Vatican, qui sera probablement le dernier de son séjour ici, M. Loubet sera reconduit officiellement à l'ambassade de France près le Quirinal, par les voitures de la Cour avec escorte de cuirassiers. Il déjeûnera au Palais Farnèse, qui est le siège de cette ambassade. Après déjeûner, il se rendra dans une voiture de l'ambassade française près le Vatican, au siège de cette dernière, où, pour justifier quelques minutes d'arrêt nécessaire, il recevra les hommages de la partie religieuse de la colonie française : Mgr Duchesne, le cardinal Mathieu, la paroisse de Saint-Louis-des-Français, etc. Puis, remontant dans la même voiture fermée de la même ambassade, il se rendra au Vatican, sans autre escorte que celle des quatre agents cyclistes obligatoires, lesquels seront fournis par la brigade chargée de veiller régulièrement à la sécurité du roi et de la reine.

Au Vatican, aucun déploiement de pompe officielle. La compagnie des Suisses de garde rendra seule les honneurs et M. Loubet, reçu à sa descente de voiture, par le majordome entouré des seuls camériers et gardes-nobles de service, sera conduit auprès de Léon XIII, qui le recevra à la porte de la salle du Trône. Ils s'y enfermeront seuls.

Après l'entrevue, M. Loubet sortira directement du Vatican sans rendre visite au cardinal Rampolla comme a fait Edouard VII : ceci pour enlever à la visite au Vatican tout caractère politique. Puis M. Loubet regagnera, en voiture fermée toujours, le Palais Farnèse. Et là, il redeviendra l'hôte du roi, qualité qu'il aura fictivement abandonnée depuis le matin.

Le prochain consistoire

Paris, 17 juin. — On télégraphie de Rome à la *Croix* :

« On a annoncé à tort que le retard du Consistoire fut occasionné par les négociations touchant les nominations épiscopales en France. C'est entre la Russie et le Vatican que les pourparlers étaient inachevés au sujet de plusieurs sièges épiscopaux pour lesquels l'entente s'est faite aujourd'hui.

» Au Consistoire, le Pape prononcera une allocution. »

LE VOYAGE DE M. LOUBET EN ANGLETERRE

Londres, 17 juin. — Le *Standard* dit que M. Loubet sera escorté dans ses déplacements à travers la capitale par un détachement de gardes à cheval. Le Président arrivera à Guild-Hall, le 7 juillet, à 1 heure de l'après-midi.

Tous les ministres et les membres du Parlement seront invités à la cérémonie.

Après la réception, une adresse de bienvenue renfermée dans un coffret d'or sera remise au Président qui fera une courte réponse. 900 personnes seront invitées au dîner de gala. La revue des troupes composant le premier corps d'armée qui devait être passée par le roi, lundi prochain, a été ajournée au mois de juillet.

Les subsides votés par la ville de Calais

Le Conseil municipal de Calais, réuni en séance extraordinaire, mardi soir, a voté vingt mille francs pour la réception du Président de la République, le 9 juillet.

LES INCIDENTS DE NANTES

Il est à remarquer que les incidents de Nantes et de Dunkerque n'ont pas provoqué au Parlement, ni d'un côté ni de l'autre, une de ces interpellations bruyantes qui suivent d'ordinaire les « journées ».

Les députés catholiques se sont tenus sans doute pour satisfaits et les sectaires ont compris, semble-t-il, qu'ils auraient mauvaise grâce à se plaindre. Il est des natures pour desquelles la peur des coups est le commencement de la sagesse et même toute la sagesse.

M. Sigismond Lacroix, dans le *Radical*, traduit ainsi ce sentiment de prudence, vulgaire un peu, mais bonne en soi :

« Je donne tort énergiquement aux manifestants de Dunkerque qui ont tenté de disperser une procession par la force.

» En ce qui concerne les incidents de Nantes, je dois dire que je ne vois aucune circonstance atténuante pour ceux des libre-penseurs qui sont allés manifester devant la cathédrale. Ils avaient demandé et obtenu que la procession fût interdite ; *que voulaient-ils de plus?* Ils ne peuvent pourtant pas avoir la prétention d'empêcher les catholiques d'exercer leur culte chez eux, dans l'intérieur des églises que l'Etat leur concède à tort, je le veux, mais qu'il leur concède. Les catholiques se sont défendus, trop rudement ; il faut dire, à leur décharge, qu'ils étaient incontestablement provoqués et provoqués sans motif, puisqu'ils ne processionnaient pas, selon l'ordre du préfet.

» Nous avons la loi pour nous : sachons en user, mais sachons aussi nous en contenter. Toute violence est mauvaise et ne peut que compromettre inutilement la libre-pensée et la République. Ne nous donnons pas l'air d'être des *fanatiques à rebours*. »

« Fanatiques à rebours », les sectaires ne sont que cela et M. Lacroix devrait convenir que ses amis de la Chambre, *proscripteurs de congréganistes*, sont plus dangereusement fanatiques que les égarés ou les stipendiés qui attaquent les catholiques à coups de pierres ou de bâtons.

Autre son de cloche, donné par le *Temps*, celui-là. Le *Temps*, journal grave et ami de l'ordre matériel, est tout marri que le sang ait coulé. Il craint non sans raison que de pareilles bagarres ne réveillent de fâcheux atavismes. Puis, il ajoute :

« En allant chez des populations catholiques faire acte de provocation, M. Charbonnel et ses amis sent les auteurs responsables des violences qui les atteignent. Mais ils n'en sont pas malheureusement les seules victimes. Et la République, qu'ils compromettent, en pâtira avec eux et plus qu'eux. Il est mauvais pour un régime démocratique de s'habituer aux voies de fait, de s'accoutumer au sang. Il est mauvais que les principes de liberté, menacés par l'intolérance des uns, soient défendus par la force des autres. Les représailles catholiques ont durement répondu aux manifestations anticléricales. Et ce matin, les anticléricaux nous déclarent que « la mesure est comble, que, demain, le peuple prendra sa revanche »...

» Que deviennent, dans cette suite d'attaques et de ripostes, l'intérêt de la République et l'intérêt national ? Nul n'en a cure. Chacun suit sa passion, où qu'elle l'entraîne... C'est de quoi il est temps que s'inquiètent activement ceux qui n'ont pas encore oublié qu'au-dessus de tout cela il y a la France, et, qu'à laisser se poursuivre cette parade ignominieuse, il n'y aurait bientôt plus dans ce pays, ni garantie pour la loi, ni sécurité pour les individus, ni liberté pour les consciences. »

C'est parfait, mais pourquoi le *Temps* ne se demande-t-il point comment les passions sectaires ont provoqué des attentats qui nous paraissaient auparavant des anachronismes ? que ne recherche-t-il les responsabilités du désordre derrière ses fauteurs ?

Eh quoi ! pas un mot de blâme pour ce Préfet qui obéit docilement aux *ordres* du citoyen Allemane ! Pas un mot pour ce M. Combes, dont le nom est le cri de ralliement des apaches anticléricaux !

Il est cependant impossible de ne pas observer que pareilles agressions se sont produites seulement sous le Ministère de M. Combes... Certes, nous ne disons pas que M. Combes soit l'organisateur des troubles, ni même l'inspirateur de Charbonnel. Mais comment ne pas constater que sa politique donne ainsi toutes ses conséquences logiques ?

La violence *légaliste*, ne disons pas légale, doit fatalement engendrer la violence brutale. Le déni de justice aboutit logiquement au mépris de tout droit et de toute liberté.

Cela dit, avouons qu'il n'est peut-être pas mauvais que l'on sache que les catholiques apprennent à se défendre et font leur apprentissage de résistance.

De perpétuelles tracasseries ont évidemment un peu aigri leur bon caractère. A qui la faute ?

XAVIER-FLEURY.

LA FAUSSE TIARE

Paris, 17 juin. — Maintenant qu'il est démontré que la tiare de Saitapharnès est parfaitement inauthentique, on est quelque peu embarrassé, et cela se conçoit, au ministère de l'instruction publique, sur le sort qui doit être réservé à cette œuvre fabriquée de toutes pièces dans l'atelier de Rouchomowski.

Cette question a été gravement discutée dans le cabinet du ministre ; d'après les « on dit », il est probable que la tiare sera transportée au musée des Arts décoratifs, où la sollicitude administrative lui trouvera une place discrète, de façon à ne pas l'exposer trop visiblement aux regards des visiteurs.

Et, afin qu'il ne soit plus parlé d'elle, le ministre a décidé, qu'aucune instruction judiciaire ne serait ouverte contre les auteurs de cette supercherie artistique !!!

Quant à Rouchomowski, il a quitté Paris, navré et furieux de n'avoir pu vendre, à quelque riche collectionneur, le sarcophage qu'il avait exposé à la Société des artistes français.

Son séjour à Paris, frais de voyage compris, a coûté à l'Etat, un peu plus de 4.000 francs. Encore, le rusé personnage, avait-il émis la prétention de se faire allouer une indemnité supplémentaire ! On l'a envoyé... confectionner de fausses tiares à Odessa.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE
en Angleterre

La Renaissance du catholicisme dans le pays d'Henri VIII et d'Elisabeth, le rétablissement de la hiérarchie et la diffusion de la vie catholique sur cette terre d'Angleterre où, suivant l'expression du grand Newman, « il n'y avait plus d'Eglise catholique, mais un petit nombre d'adhérents de l'ancienne religion, passant silencieux et tristes, comme un souvenir de ce qui avait été » ; est-il beaucoup de faits plus instructifs, plus réconfortants, dans l'histoire du dix-neuvième siècle ?

Ceux qui veulent connaître à fond cette phase mémorable de la vie religieuse chez nos voisins ont désormais un guide merveilleusement informé, historien exact jusqu'au scrupule dans la recherche et l'exposé des faits, écrivain précis et sobre, maître en l'art des nuances et de l'analyse des sentiments. Ce guide n'est autre que M. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française, dont les deux volumes récents sur *la Renaissance catholique en Angleterre* méritent d'être en ce moment les livres de chevet de tous ceux qui goûtent une lecture sérieuse et forte.

—×—

Cent soixante mille catholiques, quatre pauvres vicaires apostoliques, quatre cents prêtres, pas de communautés religieuses, tel était, il y a cent ans, le triste bilan du catholicisme en Angleterre.

Et voici qu'au commencement du vingtième siècle ce n'est plus cent soixante mille, mais un million cinq cent mille catholiques, que compte l'Angleterre, sans parler de l'Irlande et de l'Ecosse. La hiérarchie épiscopale a été rétablie : l'Angleterre possède dix-sept évêques catholiques, dont un archevêque, plus de trois mille prêtres, des ordres religieux de toutes sortes. Elle offre à l'Eglise, selon le témoignage du cardinal Vaughan, environ six cents convertis par an.

Comment s'est opéré ce changement ?

C'est ce qu'il faut voir dans le livre même de M. Thureau-Dangin.

Notons seulement que la France a eu sa part dans cette restauration : même aux heures les plus sombres de son histoire, notre pays n'a pas cessé de communiquer aux autres peuples la sève catholique qui vit en lui. Pendant la Révolution, des milliers de prêtres français émigrèrent dans l'Angleterre protestante, et là, dit M. Thureau-Dangin, « ces proscrits furent bien accueillis, malgré l'aversion, mêlée d'effroi, de presque tous les Anglais d'alors pour le catholicisme. » Les exilés forcèrent par leurs vertus l'estime de leurs hôtes et jetèrent sur le sol britannique les premières semences des prochaines conversions.

Trente ans se passent : voici que se dessine le mouvement d'Oxford. M. Thureau-Dangin raconte en détail, dans son premier volume, paru en 1899, toute l'histoire de ce mouvement d'Oxford, dont la conversion de Newman fut le sensationnel dénouement. On voit par là comment se forment dans les milieux intellectuels, autour des chaires universitaires, dans les chambres laborieuses où vivent des hommes de pensée et de prière, les courants qui emportent ensuite toute une partie de la nation et qui changent sa vie religieuse et sociale.

—×—

Le second volume, paru ces jours-ci, relate des faits moins éclatants, mais aussi remplis d'intérêt et d'utiles leçons, parmi lesquels on peut citer la conversion de Manning, le rétablissement de l'épiscopat par Pie IX, les relations de Newman avec ses amis restés anglicans comme Keble et Pusey, la publication par Newman de son livre immortel, l'*Apologia*.

Au début de cette deuxième période de la Renaissance catholique en Angleterre, on peut constater que deux groupes distincts se sont formés parmi les *tractarians* d'Oxford. L'un, avec Newman et les convertis qui suivent son exemple, va se fondre dans l'Eglise catholique d'Angleterre et lui infuser une vie nouvelle ; l'autre demeure dans l'anglicanisme, tout en inclinant de plus en plus vers les idées et les pratiques du catholicisme.

Newman, Faber, Oakeley, Ward, Manning sont à la tête du premier groupe, tandis que Pusey et Keble restent dans le second.

Les convertis eux-mêmes ne suivent pas tous les mêmes tendances. Les uns, comme Ward et Manning, avaient été attirés vers l'Eglise romaine, surtout parce qu'ils y voyaient un puissant instrument d'autorité doctrinale. D'autres, comme Newman, possédaient, à un degré remarquable, le don de voir les difficultés qui entourent la recherche du vrai : ils avaient le sentiment intense du devoir qui incombe à l'apologiste d'entrer, s'il se peut, dans l'esprit des adversaires, avant de démontrer la vérité religieuse.

Et cependant, malgré ces tournures d'esprit très diverses, qui suscitèrent plus d'une fois des conflits, l'œuvre de Dieu s'est accomplie ; l'Angleterre a vu renaître peu à peu l'antique religion, dont elle avait fidèlement, jusqu'à la Réforme, conservé le dépôt.

—×—

Ce ne sont pas seulement les hommes d'Eglise qui sont mêlés à ces controverses religieuses. On y voit aussi associés des laïques ; on rencontre des hommes d'Etat, comme Gladstone, qui s'intéressent, avec une activité passionnée, aux questions philosophiques et théologiques. N'est-ce pas un des traits les plus remarquables de la race anglo-saxonne que son attrait et sa ferveur pour les choses religieuses : double qualité qui constitue une force d'autant plus grande qu'elle n'exclut pas le réalisme pratique, dont les Anglo-Saxons savent donner, quand il faut, de si virils exemples.

Le livre de M. Thureau-Dangin, joint à tant d'autres mérites celui d'être une utile contribution à l'étude de ce qu'on peut appeler : la psychologie du peuple anglais.

EUGÈNE DUTHOIT

A LA COMMISSION PERMANENTE DES SUCRES

Bruxelles, 17 juin. — On apprend, au sujet de la séance de la Commission des sucres d'hier, que les résolutions concernant les primes à payer aux sucres d'entrepôts d'Autriche et de Hongrie ont été prises à l'unanimité. On sait que ces résolutions donnent à la France le droit de prendre, pour les sucres dans les entrepôts français, les mêmes dispositions, c'est-à-dire que des primes peuvent être accordées à ses sucres. La somme de ces primes s'élèvera à environ quatorze millions de francs. La question est maintenant de savoir si le Ministre des Finances est disposé à les accorder.

La séance d'hier a encore décidé que les législations sur le régime des sucres de Suède et d'Espagne se trouvent en harmonie avec les dispositions de la Convention de Bruxelles. On est d'avis que la circonstance que la Hongrie se trouve en ce moment sans cabinet, retardera les décisions que la Commission des sucres était à la veille de prendre.

En ce qui concerne la question capitale dont elle a à s'occuper : à savoir la loi sur les contingents des sucres de l'Autriche et de la Hongrie, question qui a été discutée du reste à nouveau à la séance d'hier, on croit à un compromis à cet égard entre les gouvernements